

# RÉSUMÉ

---

## rapport annuel

# 1976

---



Gouvernement du Québec  
Ministère des  
Terres et Forêts



## AVANT-PROPOS

Rédigé par Monsieur Raymond Lord, ing. f., m.f., du Bureau du sous-ministre, ce résumé du Rapport annuel 1975-76 du ministère des Terres et Forêts est préparé par le service de l'information à l'intention de tous les employés du ministère qui désirent l'utiliser comme instrument de travail ou de référence.

Dépôt légal — octobre 1976  
Bibliothèque nationale du Québec

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	5	4.3 Voirie forestière .....	16
<b>Programme 1</b>		4.4 Aide à la production forestière privée .....	17
<b>connaissance de la forêt .....</b>	<b>7</b>	<b>Programme 5</b>	
1.1 Recherche .....	7	<b>Gestion interne et soutien .....</b>	<b>19</b>
Connaissance de la forêt .....	7	5.1 Gestion interne .....	19
Amélioration de la forêt .....	7	I Projets spéciaux .....	19
La protection des forêts .....	8	II Perfectionnement formation et recherche	
L'utilisation des forêts .....	8	en gestion du personnel .....	19
Forêts privées .....	8	III Évaluation forestière .....	19
1.2 Inventaire de base .....	8	IV Gestion des documents .....	19
<b>Programme 2</b>		5.2 Soutien administratif et technique .....	20
<b>Amélioration de la forêt .....</b>	<b>19</b>	I Gestion du personnel .....	20
2.1 Le reboisement .....	19	II Gestion du matériel .....	20
<b>Programme 3</b>		III Gestion financière .....	21
<b>Protection des forêts .....</b>	<b>13</b>	IV Informatique .....	21
3.1 Prévention et lutte contre les incendies: .....	13	V Information .....	22
3.2 Insectes forestiers et pathologie .....	14	VI Stations forestières .....	22
3.3 Éducation en conservation .....	14	<b>Programme 6</b>	
<b>Programme 4</b>		<b>Gestion des terres publiques .....</b>	<b>23</b>
<b>Utilisation de la forêt .....</b>	<b>15</b>	I Gestion interne .....	23
4.1 Planification de l'utilisation .....	15	II Administration des registres et des	
I Révocation des concessions et achat .....	15	dossiers relatifs aux terres publiques .....	23
de terrains privés .....	15	III Planification de l'utilisation des terres	
II Élaboration du profil socio-économique .....	15	publiques .....	23
III Fixation d'objectif et .....	15	IV Mise en valeur de terres publiques .....	23
IV Plans de gestion: .....	15	V Transactions foncières .....	23
V Allocation des bois .....	15	VI Surveillance de territoire .....	24
4.2 Contrôle de l'utilisation .....	16	VII Réserves écologiques .....	24
		<b>Programme 7</b> .....	<b>25</b>
		<b>Connaissance géographique du territoire ..</b>	<b>25</b>
		7.1 Levés et cartographie intégrés .....	25

I Géodésie .....	25
II Cartographie .....	25
III Arpentage .....	25
IV Cadastre .....	26
7.2 Levés spéciaux .....	26
I Arpentage .....	26
II Cartographie et photogrammétrie .....	27
III Cadastre .....	27
IV Commission de Géographie .....	27
7.3 Intégrité du territoire .....	27

# RÉSUMÉ

## INTRODUCTION

L'année 1975/76 a été une année difficile pour l'industrie forestière, une année fertile en contestations même pour le secteur du domaine territorial, ce qui entraîné un surcroît de travail pour le ministère des Terres et Forêts.

L'industrie du sciage a subi une chute de prix qui découlait d'une baisse marquée de la construction domiciliaire. Plusieurs usines de moyenne envergure et même quelques grandes scieries ont dû soit ralentir leur production, soit fermer temporairement ou complètement. Depuis plusieurs années, la fabrication de copeaux est devenue une source de revenus importants pour les scieries. Or, à l'automne 1975, un grand nombre d'usines de pâtes et papiers ont fermé leurs portes par suite d'une grève qui dura plusieurs mois et ce, au moment même où la demande de papier fléchissait. Cette mévente de copeaux a compliqué encore plus le fonctionnement de l'industrie du sciage.

En gros, le volume de bois requis aux diverses usines a diminué grandement. Comme conséquence, les coupes de bois dans les forêts publiques ont été réduites et la main-d'oeuvre requise diminuée. Les bois des petits propriétaires, du moins ceux coupés en surplus, furent peu recherchés et des centaines de milliers de tonnes de copeaux se sont accumulées. En somme, une année plutôt sombre pour le secteur forêt. Le pire a pu être évité, en particulier pour les scieries où l'intervention du ministère a permis des consolidations et même des sauvetages, souvent par l'entremise de REXFOR qui a fourni son support technique et financier.

Du côté du domaine territorial, il y eut d'abord ces longues négociations avec les Indiens et les Inuits. Une équipe du ministère y a participé activement et on peut dire qu'elle a largement contribué à provoquer un dénouement acceptable pour tous.

Par ailleurs, certains organismes d'aménagement de ressources et de détenteurs de lots sous billet de colonisation, ont demandé qu'on leur remette en pleine propriété toutes les terres publiques comprises à l'intérieur des limites des municipalités. Cette contestation remettait en cause les bases mêmes du régime foncier. Le ministère a admis, en premier lieu, qu'on pouvait patenter les lots de colonisation pourvu que les nouveaux propriétaires s'engagent à placer sous aménagement forestier les forêts qui s'y trouvent; mais le problème ayant une envergure qui dépasse sa juridiction propre, il faudra attendre une étude et une décision gouvernementale pour répondre adéquatement aux autres demandes.

D'ailleurs, on a commencé des travaux en vue d'élaborer une nouvelle politique foncière.

C'est là un résumé peu optimiste. Cela n'a pas empêché le ministère de réussir plusieurs redressements tout en accomplissant les tâches régulières et en accélérant certains projets pour mieux répondre à sa politique forestière et territoriale.

On trouvera ci-après, un résumé des sept programmes et les points les plus significatifs des éléments de chacun.



## **Programme 1 connaissance de la forêt**

Ce programme couvre les activités de recherche et d'inventaire forestiers, y compris celle des plans d'aménagement des forêts.

### **1.1 Recherche**

Avec un budget d'un peu plus de \$1.4 millions et 64 employés à temps plein, ce service a exploré:

- l'aspect écologique des forêts du Québec
- l'amélioration des arbres forestiers
- la protection des forêts
- l'utilisation
- les forêts privées.

Il a aussi maintenu son laboratoire d'analyse des sols et de tissus végétaux, continué des études dans quatre stations forestières et plusieurs centres expérimentaux.

#### **Connaissance de la forêt**

En écologie, les chercheurs ont complété des travaux concernant les contreforts des Laurentides, de Beaupré à Nominigüe, et sont à rédiger un rapport pour cette section forestière. Ils ont complété les rapports et cartes pour les stations forestières de Lotbinière et de la Baie des Chaleurs. Les méthodes d'inventaire et de classification écologiques ont été uniformisées et simplifiées. Des travaux d'essai sont en cours dans la forêt domaniale des Appalaches, dans le cadre de l'élaboration d'un plan de gestion. Enfin, on a révisé entièrement le texte pour la sixième édition de la « Clef artificielle pour l'identification des arbres et arbustes du Québec ». Plusieurs autres travaux ont été menés à terme et l'herbier s'est enrichi de 657 spécimens.

#### **Amélioration de la forêt**

L'amélioration des arbres forestiers concerne non seulement la génétique mais tient compte de l'aspect du rendement des plantations, de la rentabilité de l'ensemble. Le peuplier continue de faire l'objet de sélection et on s'intéresse aux mélèze et au pin gris, ces deux essences croissant souvent très vite. Dans les arboretums, on a planté 70 espèces, plusieurs selon diverses provenances afin de trouver celles qui conviendraient à nos conditions.

Des projets particuliers ont exploré la fertilisation en pépinière.

En forestation, on a examiné diverses conditions entourant certaines plantations; on a poursuivi les recherches visant à la conversion d'éraablière à bouleau jaune dégradée en forêt productive; on a aussi étudié la régénération artificielle des stations à pin gris; enfin on a fait des plantations de peupliers et tenté quelques traitements.

Dans des peuplements naturels, plusieurs travaux de recherche se sont poursuivis, en particulier une étude fondamentale sur l'accroissement du sapin et de l'épinette, des recherches sur certaines méthodes d'éclaircies commerciales et précommerciales, sur la rentabilité des travaux sylvicoles, la régénération des peuplements, les traitements des sois.

### La protection des forêts

On a terminé un projet sur la rentabilité d'une protection accrue des forêts du Moyen Nord (50e au 53e parallèle) contre le feu.

### L'utilisation des forêts

En ce domaine, quelques recherches ont été complétées, d'autres ont été commencées. Le rapport sur la contribution de la forêt à l'économie est sous presse. L'analyse intersectorielle du secteur forêt est en bonne voie et des études sur la maturité financière de divers types de peuplements sont en cours.

### Forêts privées

Le service de la Recherche continue certains projets en acériculture et en technique de vulgarisa-

tion, il a collaboré avec d'autres experts du ministère.

Enfin, 3,821 analyses de sols et du tissu ont été complétées au laboratoire prévu à cette fin.

Quant aux forêts expérimentales des Stations forestières de Duchesnay, Parke, Lotbinière et Baie des Chaleurs, elles demeurent le lieu privilégié de divers travaux de recherches nécessitant des essais sur le terrain. Finalement, le service de la Recherche a jusqu'à maintenant fait retenir 133 secteurs expérimentaux, dont 19 permanents et il veille à leur bonne utilisation par ses chercheurs et ceux de l'Université Laval et du gouvernement fédéral.

## 1.2 Inventaire de base

a) Commencé en 1970, l'inventaire décennal a été accéléré, depuis 1974, afin de fournir au plus tôt les outils de base à une bonne gestion des forêts. Il sera complété en 1977. La prise de données, en 1975, a eu lieu dans les zones du Bas St-Laurent, de Péribonka, de Quévillon et de Rouyn-Noranda, zones qui couvrent plus de 20% de forêts commerciales. Les normes d'inventaire forestier ont subi plusieurs amendements et on en a publié une édition corrigée. Les compilations d'inventaire ont couvert 37,340 milles carrés dans diverses zones de la province.

La mise à jour annuelle de la carte forestière consiste en un relevé des peuplements détruits par le

feu ou coupés par l'homme. C'est une opération essentielle mais fastidieuse quant à la cartographie des corrections. Il faudra bientôt avoir recours à la cartographie automatisée.

Pour les inventaires d'exploitation, le ministère les exécute surtout dans les forêts domaniales, selon les besoins des régions administratives.

Afin d'établir des tarifs de cubage d'utilisation, 8,000 études d'arbres furent complétées en 1975-76. Il manque encore 6,000 études pour pouvoir effectuer les calculs nécessaires.



## b) Plans d'aménagement

Pour assurer un bon aménagement des forêts publiques, on a subdivisé la province en 44 unités de gestion. Pour chacune d'elles, on prépare un document de connaissance biophysique, c'est-à-dire, une mise à jour des connaissances en ces matières. Déjà, les travaux sont complétés ou en cours pour six zones.

Parallèlement, on a jugé utile de préparer des documents spéciaux qui couvrent l'ensemble des zones tels: les dépôts de surface, le potentiel forestier, les classes de pente, la climatologie, etc.

Une section s'intéresse à l'aspect polyvalent de l'utilisation des forêts: faune, récréation et eau.

Il va de soi que les calculs de possibilité forestière ont été complétés pour plusieurs forêts domaniales et diverses études dendrométriques menées

à terme dans les régions de Trois-Rivières et de l'Outaouais.

Afin de donner des cartes forestières synthèse, on a du transposer les données de centaines de feuillets du 1:50,000 au 1:125,000 ou 1:250,000, redessiner le tout et le colorer.

Pour les unités de gestion des forêts privées, on prépare aussi des documents biophysiques et, chaque année, le ministère publie des statistiques forestières concernant ces propriétés privées.

Enfin, le contrôle de l'aménagement forestier consiste surtout à étudier les programmes de coupe et à vérifier un certain nombre d'aires coupées. Pour l'année 1975-76, 1,511 demandes furent analysées et 222 rapports après coupe furent vérifiés.



## **Programme 2 Amélioration de la forêt**

Le reboisement et les travaux sylvicoles constituent l'essentiel de ce programme; il occupe à plein temps 179 personnes et a nécessité en 1975-76, \$7,118,300.

### **2.1 Le reboisement**

Produire des plants pour reboisement nécessite des pépinières et des récoltes de semences forestières.

En 1975, on a récolté 4,280 hectolitres de cônes, mais c'était une année semencière bien moyenne, la dernière bonne se situant en 1970.

Le réseau de pépinières comprend onze (11) unités et six (6) sont considérées comme importantes, compte tenu de leur volume de production. À la fin de 1975, plus de 50 millions de plants étaient disponibles pour reboisement.

Le reboisement comme tel s'effectue soit par des propriétaires privés, soit par des employés du ministère sur les terres publiques. Les propriétaires privés, ont planté 21,893,000 plants et les administrations régionales ont fait mettre en terre près de 15 millions de plants pour un total de 36,581,300.

On a aussi traité 14,440 acres de terres peu ou non boisées et on aensemencé directement avec des graines de résineux.

Pour une première fois, le ministère a octroyé des boutures de peuplier, soit 61,900. Il a continué de collaborer à des plantations en bordure des autoroutes et de quelques lacs. Enfin, le reboisement avec des plants en récipients a pris de l'ampleur et 435,000 plants ont servi à cette fin.

Afin d'améliorer la croissance des tiges résiduelles et d'augmenter la qualité de ces arbres sur une superficie donnée, il faut procéder à des traitements sylvicoles, plus particulièrement à des coupes d'éclaircies et de régénération.

Au total, 11,049 acres de forêt on reçu des traitements, ce qui a occupé 807 personnes dont 329 étaient des étudiants. Là où on a fait des éclaircies commerciales, on a récupéré 110,181 unités de cent pieds cubes de bois. Quelque 55 employés réguliers du ministère sont attachés à ces travaux, tant au centre que dans les régions et le budget est de \$2,262,400.



## **Programme 3 Protection des forêts**

On retrouve trois grandes unités dans ce programme:

- Prévention et lutte contre les incendies
- Prévention et lutte contre les insectes et les maladies des arbres
- Éducation en conservation.

On y consacre \$21,062,800 et 67 employés permanents y sont rattachés.

### **3.1) Prévention et lutte contre les incendies:**

La prévention des feux de forêt et leur combat constituent une des principales préoccupations du ministère. C'est toujours le service central qui détermine les priorités de ce travail mais il est exécuté par sept (7) sociétés de conservation qui couvrent de façon intensive les forêts accessibles et de façon extensive les forêts susceptibles de l'être. Les membres de ces sociétés en assument les frais d'opération et le ministère est le membre le plus important dans plusieurs régions. Il rembourse aussi la moitié des frais de combat des feux. Le territoire protégé a une superficie de 117 millions d'acres (47.4 millions d'ha).

Du côté prévention, le ministère participe à la diffusion de prévisions météorologiques forestières et maintient une campagne d'information auprès du grand public.

La détection s'effectue surtout par des patrouilles aériennes et plus de 12,000 heures de vol ont servi à cette fin au cours de la saison dernière.

Le combat des feux de forêt s'effectue souvent à l'aide d'avions spéciaux (CL-215) qui ont effectué près de 2,000 heures de vol et déversé dix millions de gallons d'eau (45.4 millions de litres) sur les

foyers d'incendies en divers endroits de la province.

Même s'il y eut beaucoup d'incendies forestiers (2,012) la superficie brûlée n'a été que de 42,820 acres (16,912 ha). La récréation est la cause principale des feux avec 38% du total. La foudre en cause 25% mais les opérations forestières, avec 5% du nombre des feux, sont responsables de 54% des superficies incendiées.

Durant la période d'hiver, la formation du personnel devient l'activité principale du service de Protection. On a aussi collaboré à diverses recherches appliquées sur des produits qui retardent la progression des feux, la prévision des incendies et autres sujets reliés aux feux de forêt.

### 3.2 Insectes forestiers et pathologie

L'inventaire des insectes nuisibles s'est continué et 8,060 collections d'insectes ont été acheminées au Complexe Scientifique du Québec pour fin d'identification. La tordeuse des bourgeons de l'épinette, qui sévit à l'état épidémique depuis 1967, continue d'être le danger numéro un (1) des forêts résineuses, surtout celles de sapin. Un inventaire accru des dommages a révélé que 87.4 millions d'acres (34.5 millions d'ha) étaient dont 62% gravement et déjà 7.4 millions d'acres (3.0 millions d'ha) montrent des signes plus ou moins graves de mortalité du sapin.

On a fait des pulvérisations d'insecticides sur moins de 9% de la superficie ravagée. Il a fallu utiliser une douzaine de quadrimoteurs et quelques appareils plus petits à partir de sept aérodromes et le coût a dépassé douze millions de dollars.

L'inventaire annuel des maladies des arbres se poursuit au Québec depuis 1972. On a prélevé 4,825 échantillons d'arbres malades et cela a permis de constater que les principaux problèmes étaient causés par: les dessications, certains chancres du pin et de l'épinette, le rouille-tumeur et le rouge du pin ainsi que quelques caries et la brûlure des pousses des peupliers faux-terme.

Ce même inventaire a permis de noter des diminutions importantes de maladies ou anomalies tels que: la gelure printanière, le bris par verglas, la cloque des feuilles, les rouilles du sapin beaumier et la rouille du mélèze laricin.

### 3.3 Education en conservation

Le ministère maintient ou organise quatre centres d'interprétation de la nature. Celui de lac Berry se situe près d'Amos et on y a complété certains travaux en vue de son ouverture en mai 1976. Le centre de Duchesnay a été amélioré sur le plan de l'interprétation de la nature et il est devenu un des mieux équipés. Celui de Parke, près de Rivière-du-Loup est utilisable même s'il y manque un pavillon d'interprétation. Quant à celui des Palissades près de St-Siméon (Charlevoix), c'est le plus ancien et on continue de le mettre en valeur. Environ 139,000 personnes ont visité ces centres au cours de 1975-76.

Plusieurs stages de formation pour les interprètes de la nature ont été réalisés à l'intention du person-

nel saisonnier du ministère et des enseignants intéressés. Une promotion spéciale pour la population résidant dans le voisinage des centres a été menée à terme et les média d'information ont joué un rôle important durant cette campagne.

D'autres organismes s'intéressent à la conservation et à l'interprétation de la nature. Le ministère les aide tant financièrement qu'en conseils techniques. Enfin, du matériel de vulgarisation est produit régulièrement pour le bénéfice des centres et du public.

## Programme 4 Utilisation de la forêt

C'est un programme important puisqu'on y consacre plus de \$27 millions de dollars et les efforts de 721 personnes. Il se subdivise en quatre éléments:

	Budget	Effectifs
Planification	5,564,700	164
Contrôle	5,321,400	427
Voirie forestière	10,890,000	67
Aide à la production forestière privée	5,580,200	69

Fondamentalement, ce programme vise à assurer l'approvisionnement en bois des usines de transformation. C'est au niveau du contrôle (mesurage des bois abattus) qu'il occupe le plus d'employés surtout au niveau régional. La voirie forestière de son côté nécessite un assez gros budget.

### 4.1 Planification de l'utilisation

C'est une opération diversifiée comprenant pas moins de sept (7) sous-sections:

#### I Révocation des concessions et achat de terrains privés.

Conformément à sa politique forestière, le ministère a complété la révocation des droits de concessionnaires pour 4,582 milles carrés (11,883 km<sup>2</sup>) et il a acheté 21 milles carrés (55.4 km<sup>2</sup>) de terrains privés. Des négociations sont en cours pour une superficie deux fois plus grande et les calculs d'évaluation sont terminés pour 12,507 milles carrés (32,380 km<sup>2</sup>) de concessions forestières. De plus, le projet de convention-type est pratiquement mis au point.

#### II Élaboration du profil socio-économique

#### III Fixation d'objectif et

#### IV Plans de gestion:

La programmation des actions à réaliser dans un plan de gestion est tributaire des objectifs qu'on

s'est fixé et ceux-ci sont fonction des besoins de la population décrits dans le profil socio-économique.

Plus de 40 profils sont en voie d'élaboration. Plusieurs documents indiquant les objectifs par unité sont soit terminés soit en préparation et trois plans de gestion sont en voie d'être complétés pour des forêts publiques soit ceux de Charlevoix, le Grand Portage et les Appalaches. La mise en oeuvre de ce dernier est fort bien amorcée.

#### V Allocation des bois

Pour les bois feuillus provenant des forêts publiques, le ministère applique un plan d'allocation qui en assure une répartition équitable. De nouvelles données d'inventaire ont entraîné une diminution de 10% en volume. Près de 155 millions de pied mesure de planche (p.m.p.) (875,000 m<sup>3</sup>) ont été alloués, dont 30 millions en bois de déroulage (175,000 m<sup>3</sup>). Les pins blanc et rouge représentaient 58 millions de p.m.p. (328,000 m<sup>3</sup>) de ce volume. Ce plan touche 64 usines au nord du fleuve de Québec à Ville-Marie.

Par ailleurs, toutes les demandes justifiées de bois dans les forêts publiques font l'objet d'émissions de permis. En 1975-76, 1,332 permis commerciaux ont été émis pour un volume total de 11,243,642 unités de 100 pi<sup>3</sup>, soit près de 4 millions de mètres cubes. Les permis pour fins domestiques sont plus nombreux, 2,732, mais le volume demandé est beaucoup plus modeste: 23,330 unités de 100 pi<sup>3</sup> (8,244 m<sup>3</sup>).

Les demandes de permis doivent être accompagnées de plans d'exploitation pour assurer des coupes conformes aux prescriptions de l'aménagement forestier.

## 4.2 Contrôle de l'utilisation

Tous les bois coupés dans les forêts publiques sont mesurés et ce mesurage fait l'objet de vérification.

En 1975-76, il s'est coupé dans les forêts de l'État 6,449,233 unités de 100 pi<sup>3</sup> (18,262,200 m<sup>3</sup>) ce qui est environ 23% moins que l'année précédente. En fait, cette diminution est de l'ordre de 35% pour les bois à pâte.

De plus, le ministère s'assure, en surveillant les coupes, que toute la matière ligneuse utilisable est

La location d'érablières fait partie de cette action. Pas moins de 528 permis d'exploitation couvrant 723,197 érables, ont été émis, surtout dans les régions du Bas St-Laurent et de Québec.

On contrôle le volume des bois ouvrés ou ronds qui sortent du Québec. Les volumes qui ont fait l'objet de permis d'expédition représentent 1,970,818 unités de cent pieds cubes (5'577'395 m<sup>3</sup>) dont les deux tiers étaient sous forme de sciage ouvrés et rabotés.

Enfin, toute usine de transformation de bois doit se munir d'un permis. En 1975-76, 871 permis ont été émis, dont 712 étaient des renouvellements.

récoltée. Ce travail porte ses fruits puisque le volume résiduel observé sur les parterres de coupe est passé de 93 pieds cubes à l'acre en 1972-73 à 58 en 1974-75 (6.6 à 4.1m<sup>3</sup>/ha).

Les coupes illégales et les écarts aux règlements, même s'ils sont relativement peu nombreux, ont fait l'objet d'amendes totalisant un montant de \$93,211.

## 4.3 Voirie forestière

Le but premier de cet élément de programme est de construire et entretenir, dans les forêts non concédées, des routes d'accès de haute qualité.

Au cours de l'année, on a confectionné des plans et devis pour 18 ponts et 113.7 milles de chemins (181,9 km). De plus, il a fallu améliorer 100 milles



(161 km) de chemins et en construire 92.4 milles (148.8 km). En plus d'entretenir 139 ponts, le ministère en a érigé 13 autres en 1975-76.

Ce réseau a servi à transporter 2,100,000 unités de 100 pi<sup>3</sup> (près de 6 millions de m<sup>3</sup>) et les utilisateurs ont versé \$2,100,000 à cette fin. On a équipé 755 milles (1,214 km) de chemins d'une signalisation adéquate.

#### 4.4 Aide à la production forestière privée

Le but premier de cette action est d'augmenter le rendement des forêts privées et procurer de l'aide technique et financière aux propriétaires.

Le regroupement des propriétaires forestiers en sociétés de gestion a commencé en 1971 et, au 1er avril 1976, 287,410 acres de forêt privée (116,288 ha) étaient sous contrat d'aménagement dont 96,300 pour l'année 1975-76 seulement. Pour aider la promotion de mouvement, \$182,000 ont été employés.

Le ministère a versé \$1,476,300 en subvention à ces organismes pour des travaux de sylviculture et de reboisement.

Un montant de \$1,744,800 a été consacré à l'aide technique et il a été dépensé par le ministère ou par des organismes accrédités.

Pour la promotion, l'exécution de travaux et l'aide technique, le ministère a dépensé un montant total de \$3,394,100.

Le budget régulier du ministère a permis de consacrer \$1,815,000 à ces travaux. L'Office de Planification et de Développement a fourni \$3,975,000 dans le cadre du Fonds de Développement Régional. Le reste, soit \$5,100,000 provient d'une entente avec le gouvernement fédéral, sur l'accès aux ressources forestières.

Du côté accueil, information et vulgarisation, le travail s'est continué et au delà de 6,500 producteurs de bois ont été rejoints. Plusieurs stages de formation et de vulgarisation ont été organisés.

En acériculture, le ministère a continué de collaborer avec celui de l'Agriculture. On estime à 10,900 le nombre de producteurs lesquels ont pratiqué 13,700,000 entailles. Le rendement moyen a été de 1.24 lbs de sucre.

La production d'arbres de Noël est très spécialisée et le ministère fournit un grand nombre de semis (970,200 sapins beaumiers) et dispense aussi des conseils techniques. En 1974, 1,490,200 arbres de Noël ont été mis en marché de même que 6,902 tonnes de branches de conifères prélevées surtout dans des boisés privés.

Le concours de l'Ordre du Mérite forestier a eu lieu dans tous les comtés au nord du fleuve à l'exception d'une zone allant du comté de St-Maurice à celui de Charlevoix. Plusieurs décorations ont été distribuées ainsi que \$5,400 en prix.



## **Programme 5 Gestion interne et soutien**

C'est à ce niveau que l'orientation et la coordination des programmes sont assurés. De plus, tout le support administratif nécessaire aux unités opérationnelles est fourni par des sections appropriées.

### **5.1 Gestion interne**

C'est ici qu'on retrouve la haute direction du ministère de même que certaines unités spéciales qui s'occupent d'actions à caractère général.

#### **I Projets spéciaux**

Plusieurs dossiers importants traitant de transformation des bois sont gérés par des experts de cette unité. Il suffit de mentionner leur contribution au projet de St-Félicien pour comprendre leur rôle.

De plus, certaines relations avec les organismes de propriétaires forestiers sont traités à ce niveau.

Enfin, des dossiers généraux sont reliés à l'action d'autres ministères: Éducation, Travail, Affaires intergouvernementales et autres sont coordonnés par un responsable de ce groupe.

#### **II Perfectionnement, formation et recherche en gestion du personnel**

Ces travaux s'effectuent par le service du Personnel. Essentiellement, cette section conduit des recherches appliquées en gestion du personnel et développement des ressources humaines, entre autres, en formation et perfectionnement. Les activités de ce dernier domaine ont permis à 389 employés de se perfectionner ou de recevoir l'accueil ou la formation requise.

#### **III Évaluation forestière**

La responsabilité principale de cette section a trait aux évaluations pour fins de révocation des concessions dont il a été question plus haut, au programme 4.

#### **IV Gestion des documents**

Rationaliser le classement des milliers de documents produits par le ministère, tel est le but recherché. Un plan de gestion des documents a été complété et mis à l'essai. Un des traits importants de ce plan est qu'il comprend un échéancier de délai de conservation, ce qui évitera l'encombrement des dossiers. Enfin, le Manuel des Directives est devenu un outil de travail et sa mise à jour se continue.

## 5.2 Soutien administratif et technique

Plusieurs activités se situent dans cet élément de programme. On en retrouve six qui ont toutes trait au support administratif et technique nécessaire au bon fonctionnement des unités opérationnelles.

### I Gestion du personnel

Pour aider les gestionnaires à accomplir leurs tâches, il faut leur assurer le soutien requis eu égard à leur personnel. Un système spécial permet de contrôler le mouvement des effectifs. On se préoccupe aussi de recruter et d'embaucher le personnel requis. Plus de 300 personnes ont ainsi été recrutées au cours de l'année écoulée.

Les phénomènes d'avancement et de promotion font l'objet d'une attention particulière; 350 demandes ont été examinées et 214 recommandées. Au chapitre des relations de travail, 124 dossiers de grief ont été soumis et ces cas ont tous été réglés sans arbitrage, sauf un cas de congédiement.

L'administration de la paie a été améliorée en réduisant la période d'attente du premier chèque pour les nouveaux employés.

Du côté bien-être, on a facilité la perception d'assurance-salaire à 149 employés. On a aussi traité les cas de 163 départs pour diverses raisons.

### II Gestion du matériel:

On a subdivisé cette activité en cinq blocs distincts:

#### 1- Analyse et planification:

Pour les besoins de cette unité, on compile et interprète les données usuelles sur le matériel utilisé. On y planifie les actions courantes et futures.

#### 2- Approvisionnement:

Les achats du ministère ont nécessité 3,100 transactions pour une somme de près de neuf millions de dollars. La vérification et la tenue à jour de l'inventaire du matériel s'est poursuivie. Le ministère gère maintenant lui-même tout son matériel et les magasins et entrepôts sont aussi regroupés pour plus d'efficacité.

#### 3- Registraire:

L'enregistrement des contrats du ministère et la gestion des archives a entraîné l'ouverture de 3,100 dossiers nouveaux.

#### 4- Services:

Trois services ont été relocalisés au complet et des réaménagements majeurs ont été effectués pour trois autres de même que des aménagements importants pour une douzaine d'unités sans parler d'une soixantaine de cas de moindre importance.

Conjointement avec le ministère de l'Agriculture, le ministère des Terres et Forêts administre un centre important de reprographie; plus de 5 millions de copies pour l'année écoulée. Plusieurs ateliers-satellites fonctionnent aussi dans d'autres édifices à Québec ainsi que dans les régions.

Le ministère a une flotte de 1,328 véhicules dont 108 planteuses pour reboisement, 443 remorques de tout genre, 186 motoneiges, le reste étant composé surtout de « pick-ups », jeeps, camions et camionnettes.

Enfin, un service de messageries a acheminé plus de 400,000 lettres et 26,000 colis par courrier régulier surtout.

### 5- Télécommunications:

Les deux réseaux de télécommunications du ministère sont importants: l'un sert au secteur administratif, l'autre aux Sociétés de conservation. Ils comptent, entre autres, 30 stations répéitrices, 90 stations de base, 380 unités mobiles et 150 radios portatifs. Un laboratoire permet d'améliorer les conditions d'opération.

### III Gestion financière

Pour une administration financière efficace, il faut élaborer des systèmes administratifs adéquats. La liaison avec les organismes centraux intéressés est aussi essentielle.

La programmation budgétaire s'élabore en collaboration avec les gestionnaires pour l'allocation triennale, la revue des programmes et les crédits détaillés. On assure aussi le suivi des opérations grâce à des rapports mensuels. Le contrôle budgétaire est assuré à ce niveau.

Enfin, depuis un an, le ministère doit comptabiliser ses revenus et percevoir ses recettes. Déjà, le service de la Gestion financière assure le contrôle des revenus relatifs aux: droits de permis de coupe, ventes de biens et services ainsi que des loyers payés.

Graduellement, les autres sources de revenus seront incorporées au système. Le ministère, en 1975-76, a eu des revenus de l'ordre de 41.4 millions de dollars dont 30.5 pour les droits de coupe.

### IV Informatique

Le traitement des données par ordinateur occupe une place de plus en plus grande au ministère.

Pour l'année écoulée, tout en maintenant les activités courantes, l'accent a été mis sur la confection des plans de gestion forestière.

#### *a) Plan d'aménagement et d'allocation à long terme (Québec):*

Pour l'ensemble du Québec, il a fallu compiler le volume de matière ligneuse par type de couvert et stade de développement. On a pu alors, par simulation, effectuer des centaines de calculs de possibilité, compte tenu de critères socio-économiques. Ainsi, le réseau d'approvisionnement des usines devient plus facile à équilibrer.

#### *b) Plan d'aménagement et d'allocation à long terme, au niveau des unités de gestion:*

À ce niveau, on retrouve la compilation des dossiers d'inventaire dans le cadre du plan décennal. Dorénavant, les données sont emmagasinées sur disques pour, entre autres, la comptabilité forestière et la subdivision du territoire en parcelles selon les utilisations prévues.

On simule aussi les options de mise en valeur et d'allocation de la forêt pour de longues périodes (100 à 150 ans) selon les options choisies.

#### *c) Plan de gestion à court terme pour les unités de gestion:*

Six inventaires d'exploitation ont été compilés de même que 300,000 formulaires de mesurage. La gestion des pépinières est aussi informatisée et les statistiques sur les feux de forêts sont traitées par ordinateur.

*d) Autres activités:*

Plusieurs activités génèrent des masses de données qu'on traite grâce à l'informatique, par exemple:

- facturation des baux de location des terres publiques;
- dépenses budgétaires;
- cartographie actuelle et automatisée (projet);
- etc...

## V Information

L'information comprend une dizaine d'activités qui visent à faire connaître les programmes du ministère au grand public et à des groupes spécialisés, tout en fournissant au personnel l'accès à une bibliothèque adéquate.

Plus de 110 brochures ou dépliants ont été publiés en 1975-76 dont 30 sont des ouvrages de vulgarisation ou d'information. Au total, 436,000 exemplaires de ces publications ont été expédiés.

Deux kiosques publicitaires: ont été montés et présentés à des expositions régionales ou provinciale (24) un peu partout au Québec.

Une dizaine de messages publicitaires et autant de documents audio-visuels ont été réalisés et fournis aux média d'information. Le bulletin interne d'information « Inter-communiqué » a été publié à onze reprises.

Enfin, la bibliothèque a continué son travail de classement de volumes, revues, publications, cartes, etc. Les succursales demeurent l'endroit où les publications spécialisées pour les régions sont dirigées en priorité.

## VI Stations forestières

Ces stations sont des entités qui servent avant tout à la recherche et à l'éducation forestière, y inclus l'enseignement de la foresterie au niveau secondaire et collégial. Elles sont gérées par les administrations régionales.

## **Programme 6 Gestion des terres publiques**

Les terrains placés sous la responsabilité du ministère doivent être protégés, améliorés et mis en valeur afin d'en assurer la conservation et l'intégrité. De plus, le ministère des Terres et Forêts peut, s'il y a lieu, en concéder certains droits d'usage. Telles sont les opérations qui entraînent de nombreuses activités, regroupées dans ce programme. En voici un bref résumé:

### **1 Gestion interne**

À ce chapitre, on retrouve la coordination des activités de gestion des terres publiques. On y remarque surtout une amorce de définition d'une nouvelle politique foncière.

### **II Administration des registres et des dossiers relatifs aux terres publiques**

Les transactions pour des milliers de parcelles nécessitent de nombreuses opérations.

Le terrier officiel comprend les registres afférents à chacune des parcelles de terre publique. Certains volumes, une centaine, étaient tellement vieux qu'on a dû entreprendre leur transcription; commencée en 1972, cette opération indispensable se continue à un rythme accéléré.

L'enregistrement des titres, la conservation des archives, l'information au public concernant la tenure se continuent.

### **III Planification de l'utilisation des terres publiques**

Afin de favoriser une meilleure utilisation des terres publiques les opérations de planification sont de plus en plus privilégiées.

En premier lieu, des normes d'occupation de parcelles de villégiatures ont été élaborées. On a aussi préparé un guide qui facilitera la confection de plans d'aménagement des terres riveraines. Enfin, une enquête sur l'utilisation des terres pour fin de villégiature a été réalisée.

Deuxièmement, on a fabriqué un plan d'affectation des terres dans Charlevoix et un plan d'action foncier pour la moyenne Côte Nord préconisant un zonage de terres publiques en bordure de la nouvelle section de la route 138. Ces plans tiennent compte des divers potentiels des sols et des contraintes du milieu.

Enfin, plusieurs projets particuliers de développement en bordure de lacs ont été complétés, de même que l'analyse d'une trentaine de projets soumis par des organismes désireux de réaliser des aménagements à même les terres publiques.

### **IV Mise en valeur de terres publiques**

On prépare de plus en plus de projets de mise en valeur de terres publiques et 23 ont été réalisés en 1975-76 sous la surveillance technique du ministère. De plus, un guide préliminaire de construction de chemins a été mis au point.

### **V Transactions foncières**

C'est l'activité qui représente, en nombre, le plus fort volume d'activité. La location par bail est la forme de concession la plus utilisée et, au cours de l'année, on a émis 2,236 baux. Des lettres patentes sont également émises, et, en 1975-76, 1,187 ont été préparées de même que 1,217 certificats de vente.

En plus, des rétrocessions de concessions prévues dans la politique forestière, il faut citer le transfert de 262 milles carrés (679 km<sup>2</sup>) de territoire boisé entre des concessionnaires. Il y a encore 79, 596 milles carrés (206,154 km<sup>2</sup>) de terres publiques en concessions forestières.

#### VI Surveillance de territoire

Pour vérifier l'observance des lois et règlements concernant l'occupation de terres publiques, des centaines d'inspections ont été complétées et plus de 1,500 rapports ont été préparés par les administrations régionales.

#### VII Réserves écologiques

La Loi sur les réserves écologiques (décembre 1974) a été mise en application en 1975-76 et une première réserve a été créée, celle de la Rivière-du-Moulin dans le comté de Lotbinière.

Comme on en était au tout début, il a fallu mettre en place une organisation appropriée, prévoir avec le Conseil consultatif des réserves les liaisons avec les intéressés, monter un comité de coordination, inventorier les réserves proposées, etc. Le travail est bien amorcé et devrait se dérouler normalement.



## **Programme 7 Connaissance géographique du territoire**

Ce programme se subdivise en trois éléments:

- 7.1 Levés et cartographie intégrés
- 7.2 Levés spéciaux
- 7.3 Intégrité du territoire.

### **7.1 Levés et cartographie intégrés**

Les travaux de quatre services sont regroupés à ce chapitre afin d'assurer une meilleure intégration des informations recueillies et permettre ainsi une connaissance géographique du Québec plus cohérente.

#### **I Géodésie**

Assurer la mise en place de points de repères bien localisés et leur conservation, tel est le but premier de ces travaux. Une partie est effectuée en régie et le reste se fait à contrat.

Les travaux de reconnaissance ont permis de choisir l'emplacement de 239 futurs points géodésiques et la matérialisation de 303 nouveaux points s'est effectuée à contrat.

Le prélèvement des données, soit les mesures d'angles et de distances a touché à plus de 1,100 points géodésiques. Cela a permis le calcul de la position de 748 points. La répartition des travaux entre les contractants et le ministère a été sensiblement égale.

Quant au traitement des données, il a été mené à terme pour 2,691 points géodésiques.

Le nivellement de précision a été réalisé sur 662 milles (1,001 km) de circuit.

En terme de répartition sur le territoire, des travaux de géodésie se sont faits surtout entre le fleuve St-Laurent et la route 20 de Boucherville à Gentilly, au Saguenay Lac St-Jean et à l'Île d'Anticosti. Il y eut aussi des travaux dans la Beauce, la zone de Montmagny, de l'Assomption, de Donnacona, des Cantons de l'Est, etc. Au niveau de l'entretien et de la maintenance, 2,047 points géodésiques et 228 repères ont été inspectés.

#### **II Cartographie**

La préparation de cartes et leur reproduction occupent une bonne partie du temps de cette section; six nouvelles cartes en couleurs ont été mises au point en 1975-76. La couverture photographique correspondante a été accélérée surtout en fonction des contraintes de l'inventaire forestier: 38,390 milles carrés (99,635 km<sup>2</sup>) ont été photographiés. Enfin, les photos aériennes, les originaux de cartes et la production lithographiée sont conservés à la photocardothèque et le public peut s'en procurer des copies.

#### **III Arpentage**

À l'aide d'un hélicoptère, on a procédé à la détermination des coordonnées géodésiques pour 486 points d'arpentage dans le Saguenay Lac St-Jean et le Nord-Ouest.

#### IV Cadastre

La rénovation cadastrale du Québec est à l'étude. Comme il s'agit d'une opération d'envergure qui sera dispendieuse, on a convenu de procéder à des expériences techniques tout en faisant une consultation des organismes concernés.

Dans un premier temps on a intégré l'information cadastrale actuelle à la cartographie de base. En 1975-76, on a ainsi compilé 174 cartes et mis à jour 317 autres.

En vue de préciser la législation nécessaire et d'estimer les coûts, on a procédé à des essais de rénovation dans des milieux où le morcellement est différent. Douze essais ont été réalisés.

Enfin, on est en voie d'élaborer un plan informatique cadastral qui facilitera l'accès des données aux usagers.

## 7.2 Levés spéciaux

Les travaux d'arpentage, de cartographie, de photogrammétrie, de cadastre ainsi que ceux de la Commission de Géographie sont regroupés sous cet élément de programme.

#### I Arpentage

Le ministère des Terres et Forêts doit assurer à tout organisme gouvernemental, corps public ou particulier l'aide requise pour les travaux de délimitation, de lotissement, de désignation et autres semblables pour les territoires publics. Il participe aussi aux travaux de délimitation des territoires administratifs.

##### 1) Les levés

Pour le ministère même, 67 travaux d'arpentage ont été menés à terme; le ministère des Richesses naturelles en a requis 11, celui du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche 8, et celui des Communications 2, pour un total de 88. On a aussi analysé et autorisé plus de 200 requêtes de travaux d'arpentage faits aux frais des intéressés, sur les terres publiques.

Légalement, il faut identifier les parcelles de terres publiques transférées ou vendues. Cela est rendu possible par une spécification et 3,173 unités ont aussi été décrites.

*2) Les entités administratives du Québec doivent être décrites avec précision. Voici les principales qui l'ont été en 1975-76:*

- 40 descriptions de territoires municipaux sujets à modification pour fusion, annexion, etc.;
- 20 désignations de territoires dans autant de projets de loi;
- 9 cartes de municipalités de comté mises à jour;
- 1 carte spéciale des limites des seigneuries concédées au Québec;
- 70 districts électoraux modifiés à la demande de la Commission Permanente de la Réforme des districts électoraux.

## II Cartographie et photogrammétrie

La production d'une cartographie de base au vingt, dix, deux ou un millième, selon que le territoire est urbain ou rural, fait partie d'un programme décennal.

Pour les municipalités de villes et villages, on utilise le 2:000 et 16 feuillets ont été réalisés. Enfin, là où les secteurs sont fortement urbanisés, on prépare des cartes à l'échelle 1:1,000; 203 de ces feuillets furent terminés en 1975-76.

Pour préparer ces cartes, il a fallu photographier une superficie de 25,445 milles carrés (66,030 km<sup>2</sup>) de territoire.

## III Cadastre

Reviser, mettre à jour et conserver les données du cadastre, tel est le but principal de cette activité. De plus, comme le ministère est le dépositaire des documents originaux, il en assure la diffusion auprès des utilisateurs.

Cet élément de programme vise à conserver les documents concernant la compétence du Gouvernement du Québec sur son territoire et à en améliorer la connaissance. À cette fin, il faut d'abord veiller à ce qu'aucune parcelle de territoire ne lui soit enlevée. Ensuite, vu le système confédératif et le partage des pouvoirs qu'il comporte, il faut s'assurer que le Québec exerce toutes les juridictions convenues.

Bien connaître l'étendue des territoires québécois détenus par le Gouvernement fédéral est indispen-

Le volume des demandes pour de nouveaux numéros de cadastre, des amendements et des ajoutés est révélateur de l'activité en ce domaine: en 1975-76, 138,700 requêtes ont été reçues.

Les révisions ont touché six localités surtout en Gaspésie et les mises à jour ont eu lieu dans deux municipalités.

Enfin, la diffusion de l'information a nécessité l'envoi de 33,150 copies de plan et 26,280 copies de livre de renvoi.

## IV Commission de Géographie

Créée en 1920, cette Commission a pour tâche d'arrêter le choix des noms géographiques officiels du Québec. Depuis 1975, un service des noms géographiques a été formé et ses activités sont rattachées à l'élément de programme levés spéciaux.

sable et on a entrepris le relevé. On n'a pu couvrir que 25% du total.

De plus, une partie des négociations préliminaires à la Convention de la Baie James ont été confiées à cette entité administrative. Enfin, des discussions ont permis de préciser la frontière septentrionale du Québec, en particulier, en ce qui a trait aux îles qui sont maintenant reconnues propriété du Québec si elles sont reliées à la terre ferme lors de la basse marée. En effet, ces négociations ont permis au Québec de faire accepter la ligne des basses eaux comme délimitant le territoire du Québec dans sa partie nord.

## 7.3 Intégrité du territoire



L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC  
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE

Janvier 1977